

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 80 (1954)
Heft: 24

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La production et la distribution de l'électricité en Belgique en 1953. Rapport de la Fédération professionnelle des producteurs et distributeurs d'électricité de Belgique (F.P.E.) A.S.B.L. — Une brochure 24×31 cm, 28 pages.

Sommaire :

Composition de la Fédération. — *Problèmes techniques* : Charge des réseaux belges. Equipment. — *Problèmes économiques* : Les investissements pour l'ensemble du secteur de l'électricité. Production. Echanges d'énergie avec l'étranger. Energie livrée aux réseaux belges. Consommation. Prix de l'électricité. Paramètres et index. — *Etudes et recherches* : Commission de documentation et d'orientation des recherches scientifiques. — *Manifestations*. — *Vie administrative de la Fédération*.

LES CONGRÈS

Comité national suisse pour l'irrigation et le drainage

Assemblée générale annuelle

Cette assemblée est convoquée pour le 10 décembre 1954, à 14 h. 30, au restaurant Bürgerhaus, Neuen-gasse 20, à Berne.

Au programme figure, à côté de l'ordre du jour statutaire, l'organisation de la 6^e session du Comité international à Lausanne en mai 1955, un exposé du président, M. E. Gruner, sur le congrès d'Alger, deux conférences de M. Wegenstein, ingénieur à Zurich, et du professeur E. Ramsler, de l'Ecole polytechnique fédérale, ainsi que la projection d'un film cinématographique.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Assemblée générale extraordinaire

Les membres de la société sont convoqués en *assemblée générale extraordinaire* le vendredi 3 décembre 1954, à 17 h. 15, à la Salle des Vignerons, Buffet de la Gare de Lausanne.

Ordre du jour

1. Contrat collectif avec les dessinateurs en bâtiment et en génie civil. Après un exposé de la question, l'assemblée sera invitée à prendre position sur le principe d'un tel contrat.
2. Activité des Groupements patronaux vaudois et éventualité d'une adhésion de la S.V.I.A.
3. Communications du président et divers.

Etant donné que le point 1 intéresse très directement les membres de la S.V.I.A. qui sont patrons, ceux-ci sont instamment priés d'assister à l'assemblée.

Le comité.



ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)
Tél. (051) 23 54 26 — Télégr.: STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Sections du bâtiment et du génie civil

1448. *Technicien en bâtiment*. Chantier très important (groupe d'immeubles locatifs, construction de routes et canalisations). Entrée début 1955. Engagement de plusieurs années pour candidat ayant une longue expérience dans la conduite de chantiers importants, et parfaitement au cou-

rant des travaux de tous les corps de métier du bâtiment ; méttré, vérification, plans, etc. Bureau d'architecte. Ville en Suisse romande.

1452. *Ingénieur civil*, bon staticien, plusieurs années de pratique, pour calculs et constructions en béton armé. Bureau d'ingénieur. Zurich.

1454. *Dessinateur en béton armé*. Bureau d'ingénieur, Bâle.

1456. *Technicien ou dessinateur-géomètre*. Bureau d'ingénieur, Zurich.

1458. *Ingénieur civil*. Bon staticien, plusieurs années de pratique, pour calculs et constructions en béton armé, projets et exécution de travaux. Bureau d'ingénieur. Canton de Berne.

1460. *Technicien*. Calculs de constructions métalliques et surveillance de l'atelier. Oran (Algérie).

1470. *Ingénieur ou technicien en génie civil*. Projets et surveillance de chantiers, travaux en galeries ; en outre : dessinateur. Bureau d'ingénieur. Tessin.

1472. *Ingénieur civil*. Béton armé ; en outre : jeune dessinateur. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1954 : 124, 1158, 1294, 1324.

Section industrielle

645. *Ingénieur électricien*. Traduction allemand-anglais. Confort fort. Grande fabrique en Allemagne du Sud.

647. *Dessinateur mécanicien*. Branche automobiles. Zurich.

649. *Technicien électricien expérimenté*. Calculs, constructions, fabrication petits moteurs électriques. Barcelone.

651. *Technicien mécanicien*, ayant deux ans de pratique. Construction machines spéciales. Canton de Berne.

653. *Dessinateur électricien*. Zurich.

655. Jeune technicien mécanicien. Construction machines et installations frigorifiques. Suisse orientale.

657. *Concessionnaire-distributeur*. Marché suisse. Huile pour automobiles et industrie. Maison belge.

659. *Dessinateur électricien ou mécanicien*. Fabrique. Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros, de 1953 : 227, 277, 497, 519, 581, 629, 669 ; de 1954 : 481, 555, 585, 593.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 9 et 10 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir page 12 des annonces)

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES

Porte automatique d'ascenseur Schlieren

« Portaflex »

(Voir photographie page couverture)

Cette porte est employée de préférence pour les monte-lits et monte-charges. Elle a l'avantage vis-à-vis des autres portes automatiques d'utiliser moins de place pour son logement, car elle est composée de plusieurs éléments flexibles, se laissant ainsi facilement conduire le long de la paroi latérale de la cage d'ascenseur. La porte « Portaflex » présente des surfaces planes tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. La commande est complètement automatique ; le mécanisme-moteur est monté sur le plafond de la cabine. Pour éviter tout coincement de personnes, la porte « Portaflex » est munie d'une liste de sécurité en caoutchouc et d'un contact électrique, lui donnant un mouvement de recul quand elle touche un corps lors de la fermeture.

La porte automatique d'ascenseur « Portaflex » est fabriquée par la Fabrique suisse de wagons et d'ascenseurs S. A., Schlieren-Zurich.